

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Vendredi 1er décembre 2017

Le divorce sans juge

Perspectives et problématiques

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE
39, rue de l'Université - Amphi D - bâtiment 1



Avec le concours de :



Chambre des notaires
de l'Hérault



RENSEIGNEMENTS

Frais d'inscription : 40 euros (Professionnels)
Règlement par chèque à l'ordre de
l'Agent comptable de l'Université de Montpellier
Gratuit pour les universitaires et les étudiants

Réponse souhaitée avant le 25 novembre 2017
Colloque validant 4h au titre de la formation
continue

Direction scientifique
Mélanie Jaoul, Maître de conférences
Université de Montpellier

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS
Sophie Vernay-Delcourt
LABORATOIRE DE DROIT PRIVÉ
04.34.43.30.61 / 04.34.43.29.84

sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

LABORATOIRE DE DROIT PRIVÉ

14, rue Cardinal de Cabrières

34060 Montpellier cedex 2



Le divorce sans juge

Perspectives et problématiques

13h45

Accueil des participants

Monsieur Philippe Augé,
Président de l'Université de Montpellier

Monsieur Philippe Pétel,
Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique

Madame Christine Hugon,
Professeur à l'Université de Montpellier, Directrice du Laboratoire de Droit privé

Ouverture du colloque, sous la présidence de Mélanie Jaoul, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

14h00 : **Propos introductifs**

par Mélanie Jaoul, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

14h15 : **La prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans le cadre du divorce sans juge**

par Laure de Saint-Pern, Maître de conférences à l'Université Paris Descartes

14h35 : **La prise en compte de la spécificité du couple international dans le cadre du divorce sans juge**

par Alain Devers, Maître de conférences à l'Université Lyon III

14h55 : Pause

15h30 : **Le divorce sans juge dans le cadre de difficultés économiques ?**

par Pascal Rubellin, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

15h50 : **Le divorce sans juge face à la fiscalité**

par Me Franck Maurel, Avocat au Barreau de Béziers, Professeur associé à la Faculté de droit de Montpellier

16h00 : **La responsabilité des professionnels face au divorce sans juge**

par Louis-Frédéric Pignarre, Professeur à l'Université de Montpellier

16h10 : **Le point de vue des professionnels face à ce nouveau mécanisme**

Le point de vue de l'avocat par Me Elodie Mulon, Avocate au Barreau de Paris

Le point de vue du notaire par Me Fabienne Magnan, Notaire à Paris

Le point de vue du juge par Stéphanie Hébrard, Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Montpellier

Le divorce sans juge

Vendredi 1er décembre 2017 — 13h45-17h30

COUPON RÉPONSE

Nom : _____ Prénom : _____

Société : _____ E-mail : _____

Réponse souhaitée avant le 17 novembre 2017

Merci de joindre à ce coupon le chèque correspondant à votre participation
(gratuit pour les universitaires et étudiants)

Colloque habilité pour la formation continue des professionnels du droit (4h)

Colloque 40 € - A l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Montpellier